**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 04 Novembre 2020**

Le Président de la République, son Excellence Macky SALL a réuni le conseil des ministres ce Mercredi 04 Novembre 2020 au Palais de la République.

A l’entame de sa communication, le Président de la République a adressé ses chaleureuses félicitations à l’ensemble des membres du Gouvernement, Ministres et Secrétaires d’Etat nommés par décret n°2020-2098 du 1er Novembre 2020.

Il a rappelé que le Gouvernement en vertu de l’article 54 de la Constitution « conduit et coordonne la politique de la Nation sous la direction du Président de la République »

De surcroit, « Le Gouvernement est une institution collégiale et solidaire »

Le Gouvernement, qui bénéficie de la confiance du Président de la République est un collectif au service des populations.

C’est donc une « Equipe d’attaque » qui doit incarner la vision du Chef de l’Etat et sa doctrine à savoir le « Fast Track ».

Chaque ministre, chaque Secrétaire d’Etat, chaque membre du Gouvernement est un pilier déterminant de l’action gouvernementale, un socle indispensable de l’excellence du travail gouvernemental.

Le Chef de l’Etat a dès lors, invité le Gouvernement à asseoir en permanence, son accessibilité, l’écoute et la prise en charge optimale des aspirations des populations.

Le Gouvernement doit maintenir à un haut niveau, les performances sectorielles et interministérielles dans la mise en œuvre des politiques publiques, à la satisfaction de nos concitoyens.

Poursuivant sa communication, le Chef de l’Etat a exhorté les membres du Gouvernement de hisser le travail à un niveau de culte et de veiller à chaque instant à l’atteinte des résultats en privilégiant la gestion axée sur les résultats.

Le Chef de l’Etat a indiqué qu’il faudra plus que jamais agir avec détermination, méthode, courage et résilience pour faire face aux défis complexes nés des incertitudes liées à la pandémie de la Covid-19.

« Nous sommes, alors, plus que jamais dans le temps de la transformation et des réformes pour impulser et intensifier, dans tous les secteurs, la relance économique, et assurer la stabilité sociale durable » a indiqué le Président de la République.

Dans la perspective de la continuité de l’action gouvernementale, le Chef de l’Etat a demandé aux nouveaux ministres de former sans délais leurs cabinets. Il a également indiqué la nécessité pour les membres du Gouvernement de veiller scrupuleusement, à l’assiduité, à la réactivité et à l’efficacité des cabinets ministériels.

Le Chef de l’Etat a également instruit les ministres sectoriels concernés de tout mettre en œuvre pour assurer une exploitation et une rentabilisation optimale des ouvrages et infrastructures déjà réalisés et réceptionnés tels que le marché d’intérêt national, Arène Nationale, Dakar Aréna, Port de Foundiougne Dakhonga etc.

Abordant la prochaine rentrée scolaire 2020-2021, le Chef de l’Etat a instruit les ministres en charge de l’éducation, de l’enseignement supérieur et de la formation professionnelle de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une bonne rentrée scolaire et universitaire en veillant particulièrement à une orientation harmonieuse des nouveaux bacheliers.

Sur la gestion des affaires de l’Etat, le Président de la République a rappelé aux ministres l’impératif de veiller à l’impulsion régulière, à la supervision permanente des activités gouvernementales et à la gestion vertueuse et transparente des ressources des administrations, établissements publics, agences et sociétés placés sous leurs tutelles ou sous leurs contrôles.

Pour cela, instructions ont été données aux ministres de signer des contrats de performance avec les structures relevant de leur responsabilité.

Abordant la prochaine campagne de commercialisation agricole le Chef de l’Etat a instruit le Gouvernement à prendre toutes les dispositions pour assurer un bon déroulement de celle-ci.

Poursuivant sa communication le Président de la République a insisté sur les priorités suivantes :

1. **La sécurité, la souveraineté alimentaire, la santé, l’éducation et la formation professionnelle.**
2. La jeunesse, l’emploi et l’insertion socioéconomique des jeunes et des femmes
3. L’Artisanat et la transformation du secteur informel (érigé en ministère) pour intensifier les processus de valorisation du potentiel économique et du savoir-faire séculaire local
4. L’accélération d’une part des programmes d’inclusion et d’équité sociale et territoriale (Programme des bourses sécurité familiale, CMU, PUDC, PUMA, Promoville, PACASEN Urbain, PACASEN Rural et d’autre part, des réalisations d’infrastructures routières, portuaires ( Ndayane), aéroportuaires, ferroviaires, hydraulique et d’assainissement pour lutter efficacement contre les inondations
5. La relance économique, l’industrialisation en mettant en exergue le produire et le consommer local, l’intensification des reformes de l’administration, l’amélioration de l’environnement des affaires et le développement du secteur privé.
6. L’exécution optimal du PAP2A qui traduit le programme « Liggeyal Euleuk » avec la réalisation du programme 5-3-5 à savoir les cinq initiatives, les trois programmes phares et les cinq accès universels.

S’agissant de la mise en œuvre des quatre (4) agropoles, le Chef de l’Etat a indiqué toute l’importance qu’il accorde à leur mise en œuvre car étant des projets structurants et créateurs d’emplois.

Il en est de même pour les Pôles Urbains et les dix (10) métropoles d’équilibre validés dans le Plan national d’Aménagement et de Développement territorial.

Le Chef de l’Etat a terminé sa communication sur le climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures en présentant, au nom de la Nation, ses condoléances les plus attristées à la famille du Professeur Iba Der Thiam.

Le Chef de l’Etat s’incline devant la mémoire du Professeur Iba Der Thiam, Coordonnateur du projet de l’Histoire générale du Sénégal et a décidé de donner le nom du Professeur Iba Der Thiam, à l’Université de Thiès.

**Au titre des mesures individuelles**, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

**Monsieur Maguette SENE**, Administrateur civil, est nommé Directeur du Centre des Œuvres universitaires de Dakar (COUD) ;

**Monsieur Doudou KA**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Expert en financements de projets, est nommé Directeur général de la Société « Aéroport International Blaise DIAGNE » (AIBD SA) ;

**Madame Thérèse FAYE DIOUF**, Titulaire d’un Master II en Sociologie, est nommée Administrateur général du Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP) ;

**Monsieur Oumar NDOYE,** Enseignant Chercheur, est nommé Président du Conseil d’Administration du Fonds de Garantie des Investissements prioritaires(FONGIP) ;

**Monsieur Moussa Bocar THIAM**, Avocat, est nommé Agent Judicaire de l’Etat.

 **Fait à Dakar le 04 Novembre 2020**

 **Le Ministre des Collectivités Territoriales**

**du Développement et de l’aménagement**

**des territoires, Porte-Parole du Gouvernement**

 **Oumar GUEYE**